



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4115

Opération n°04034025 EAJE Hénou - Travaux de mise en conformité - 87, rue Hénou à Lyon 4ème - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP2015-1, programme20002»

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MADELEINE

2018/4115 - OPERATION N°04034025 EAJE HENON -TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE - 87, RUE HENON A LYON 4EME - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP2015-1, PROGRAMME20002» (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Mise en conformité des crèches ».

Par délibération n°2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 « Conservation Patrimoine Enfance 2015-2020 », programme 20002.

Il convient de rénover l'ensemble des locaux de l'EAJE Hénon qui sont vétustes, à l'exception de la zone des petits et de la cuisine de préparation des repas des enfants.

Il est proposé de réaliser :

- des travaux préalables de désamiantage,
- des travaux de recloisonnement afin de réorganiser les équipements communs (salle de change mutualisée, création d'une salle de repas, d'une biberonnerie, d'un local d'entretien et d'une buanderie) et d'adapter les espaces réservés au personnel (création d'un sanitaire et d'une douche),
- des travaux de mise en conformité et d'adaptation de la plomberie et de l'électricité suite à la nouvelle distribution des locaux,
- des travaux de réfection des sols, murs et plafonds,
- ainsi que la création d'un local poussette en extérieur.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 491 700 € Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n°2015-1 « Conservation Patrimoine Enfance 2015-2020», programme n° 20002.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études et de services seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu l'avis du Conseil du 4<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

## DELIBERE

1- Le lancement de l'opération n° 04034025 « EAJE Hénon – travaux de mise en conformité» à Lyon 4° est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1, programme 20002.

2- M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces travaux d'investissement.

3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme n° 20002, AP n° 2015-1, opération 04034025 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 64, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :

2018 : 400 000€

2019 : 91 700€

4- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. Le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier, toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY